



Requérant

Nom et Prénom :

(Représenté par) :

Adresse :

NPA / Localité :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Propriétaire de la parcelle (s)

Nom et Prénom :

Localisation du projet en zone à bâtir hors zone à bâtir

Zone d'affectation :

Parcelle No : Folio No : Lieu-dit :

Localité :

Coordonnées géographiques X : Y :

Servitude :

Description du projet construction transformation démolition

Type de piscine hors-sol semi-enterrée enterrée

Surface de l'objet : m²

Cube de la construction : m³

Système de couverture : oui quel type : non

Services installés : eau égouts

Moyen évacuation eaux de vidange : puits perdu tranchée filtrante autre :

Dérogations requises : oui non

Si oui, préciser la nature et en justifier la demande :

Accord du voisin pour dérogation aux distances à la limite (plan à signer également) :

Nom, prénom et numéro de parcelle :

Signature :

Remplissage du bassin

Au moment de la construction, le premier remplissage du bassin peut être effectué par l'utilisation d'une borne hydrante du service du feu et sous le contrôle du personnel communal. Si celui-ci est appelé à intervenir, cette prestation et le matériel mis à disposition seront facturés.

1. Le premier remplissage du bassin est prévu avec un tuyau d'arrosage par prélèvement sur un robinet privé installé après mon compteur d'eau ? oui non
2. Le premier remplissage du bassin est prévu par prélèvement d'eau sur une Borne hydrante du service du feu ? oui non
3. Quel est le nom de l'installateur sanitaire mandaté pour effectuer le remplissage, sachant qu'un particulier n'est pas autorisé à utiliser une borne hydrant ? (nom et adresse de l'entreprise) :
.....
.....
4. Remarques :
.....
.....

Coût des travaux : Fr. Début des travaux :

Lieu et Date :

Signatures : Requérant :

Propriétaire ou administrateur PPE :

Documents à joindre à la demande :

- 2 plans de situation avec localisation de l'implantation du projet, ses dimensions ainsi que les distances aux limites (carte disponible sur le site www.collombey-muraz.ch – Portail « cartographie »)
- 2 plans comportant toutes les côtes utiles à la compréhension du projet ;
- Le moyen d'évacuation des eaux de vidange du bassin avec l'emplacement et le croquis technique de la chambre, respectivement du puits perdu, de la tranchée filtrante ou de l'exutoire naturel d'évacuation, ainsi que le calcul de dimensionnement de l'installation
- Extrait du registre foncier ;
- Photos / prospectus avec la notice technique du bassin et des installations projetées.
- En cas d'installation d'une pompe à chaleur : Formulaire d'évaluation du bruit des pompes à chaleur air/eau disponible sur le site : <https://www.vs.ch/web/sen/evaluer-le-bruit-des-pompes-a-chaaleur>

Base légales

Dispositions sur l'implantation des constructions et règlement communal sur les constructions et les zones (RCCZ)

Usage interne

Dossier déposé auprès de l'administration communale le :

Dossier publié au Bulletin Officiel No du

Décision du Conseil Municipal en date du